

EDITO

Jean-Pierre Sueur
Syndic

Schéma directeur du Nord lausannois

Notre Commune est intégrée dans l'agglomération Lausanne-Morges (PALM) et plus spécifiquement encore dans la structure SDNL (Schéma directeur du Nord lausannois), dans laquelle douze communes collaborent et se coordonnent en matière de développement urbain, de transports publics, de mobilité douce et de trafic motorisé notamment.

2014 aura vu la stabilisation du SDNL avec notamment la concrétisation de plusieurs projets. Les Communes par exemple se sont vraiment mobilisées, même les plus petites, pour les Commissions de développement régional.

Leurs objectifs : assurer la continuité des préoccupations du SDNL et du PALM au sein même des Communes, fonctionner comme « organes de liaison » améliorant la compréhension mutuelle nécessaire à mener les projets à bon port.

Ainsi, notre Commune s'appuie-t-elle sur ces Commissions. Le développement envisagé est basé sur des études dont un aspect a insuffisamment été mis en exergue. Ces études ne décrivent en effet pas un état de développement souhaitable et envisagé mais nous aident plutôt à percevoir les conséquences prévisibles d'un développement maximum. Les réflexions qu'elles permettent ainsi conduiront à mieux diriger un développement régional cohérent, en évitant au mieux les erreurs de planification. Il faut donc recevoir ces études comme des outils de travail à disposition des autorités communales. Mieux vaut prévenir que guérir : le rôle du SDNL est précisément de fournir ces données, en précisant

sans ambiguïté qu'elles ne constituent pas un but à atteindre.

Ces Commissions facilitent le dialogue direct avec la direction du SDNL que les élus peuvent sensibiliser à leurs problématiques. Il est nécessaire aujourd'hui de « penser région » car la notion même de commune est actuellement en pleine évolution, plus encore dans une région comme la nôtre, adossée à une agglomération en forte croissance.

C'est dans ce contexte que le SDNL assume son rôle de « gardien du temple ». En charge de veiller à la bonne mise en œuvre des études réalisées, il est et devra en rester un soutien permanent.

De surcroît, en amont, il permet, grâce à ces études, d'insuffler régulièrement « l'esprit région » : notre avenir a vraiment besoin d'une vision globale et coordonnée.

Autre sujet de satisfaction cette année et dans cette même préoccupation : la création récente d'une Société industrielle et commerciale (SIC) du Nord lausannois, englobant celle récemment créée au Mont. La dimension économique du Nord lausannois est ainsi mieux intégrée à la vision régionale dont elle est partie prenante.

C'est donc au travers du SDNL que les enjeux régionaux sont identifiés. La Municipalité et le Conseil communal ont à cœur que notre Commune y ait sa place et y soit bien intégrée, cela tout en renforçant notre propre identité.

Les vacances pointent à l'horizon et je souhaite, à toutes les Montaines et tous les Montains, un été ensoleillé, un ressourcement en famille ainsi que tous les bienfaits découlant de l'oubli momentané des contraintes journalières et professionnelles. ■

aux 4
coins
du

MONT

Périodique officiel
de la Commune du
Mont-sur-Lausanne

N° 169
juin 2015



Edito	1
Affaires communales	2
Vie de la Commune	6
Retour à la nature	11
Bon appétit !	12
Emotions	13
Sports	14
Agenda	16

Photographie : Stéphane Allaz



Tout beau, tout neuf.

Reflets du législatif

Centre sportif de Malley

Qui a dit que la Commune du Mont ne soutenait pas les sportifs? La dernière séance du Conseil communal, le 27 avril, a une nouvelle fois apporté la preuve du contraire. A la quasi-unanimité (seulement deux voix contre et deux abstentions), les membres du Législatif ont approuvé la participation substantielle de la Commune aux charges d'exploitation et à la prise en charge du déficit du nouveau Centre sportif de Malley. Il en coûtera 85 000 francs par an à l'horizon 2019 (date de mise en service de la nouvelle patinoire) et 135 000 francs par an à l'horizon 2022 (date de mise en service de la nouvelle piscine).

Dans les grandes lignes, rappelons que les trois surfaces de glace, dont une patinoire de 10 000 places pouvant servir de salle multifonctionnelle, vont être reconstruites. De la même manière, une piscine olympique, avec bassin de 50 mètres et plongeur, va être aménagée. A Malley, on pratiquera aussi l'escrime et le tennis de table.



Les Communes de Lausanne, Prilly et Renens paieront la grande part des charges, le solde étant réparti entre les 29 communes membres de Lausanne Région, dont la plupart se sont engagées pour une durée de 15 ans.

Chargées d'examiner le préavis municipal en question, la Commission des finances du Conseil communal ainsi que la commission ad hoc ont toutes deux donné leur

blanc-seing. «Par sa proximité, ce complexe profitera aux habitants du Mont ainsi qu'à ses écoliers, relève cette dernière. Par ailleurs, les coûts d'exploitation nous semblent raisonnables.»

Chemin Doucy

Durant la séance, les conseillers et conseillères ont accordé à la Municipalité un crédit de près de 300 000 francs pour différents aménagements au chemin Doucy, à proximité de l'Auberge communale. Il s'agit en l'occurrence d'assainir et de renouveler les collecteurs, de rénover la chaussée et de lui adjoindre un trottoir, de revoir le réseau électrique (à la charge de la Commune de Lausanne) et l'éclairage public (à la charge de la Commune du Mont).

Jetons de présence

Enfin, le Conseil communal a décidé à la majorité (sans la moindre opposition mais avec une abstention) de revoir l'indemnisation de ses membres ainsi que celle de ses commissaires. Comme on s'en doute, ce ne sont pas les arguments pécuniaires qui incitent les Montaines et les Montains à endosser un mandat public. En l'occurrence, il importait néanmoins de constater que les édiles communaux étaient parmi les moins bien rétribués du canton. En outre, en dépit des exigences légales, le montant de leurs indemnités n'avait pas été réexaminé depuis 2001!

Le jeton de présence des conseillères et conseillers se montera désormais à 40 francs (au lieu de 20 francs). Les séances de commission seront rétribuées 40 francs (au lieu de 30 francs). Les indemnités des membres du Bureau ont aussi été adaptées. Ces ajustements grèveront le budget communal de 19 000 francs de plus par an. «Avec ce nouveau

barème, après avoir occupé l'avant-dernière place du classement, la rémunération des édiles montains sera dans la moyenne des communes de même importance», relève la commission chargée d'examiner le préavis.

A l'heure des communications, la Municipalité, par la voix de son syndic, a informé le Conseil de la prochaine fermeture du centre d'accueil des requérants d'asile. Celui-ci n'accueille présentement qu'une vingtaine d'hôtes. Les locaux qui leur sont dévolus sous le Collège du Mottier seront mis en veilleuse. Ils devront cependant pouvoir être réhabilités dans les vingt-quatre heures en cas de besoin. En outre, la Municipalité a constaté que les quartiers des Planches, de Manlout et la route du Golf sont prêtérîtés au niveau de la téléphonie mobile. Contact a donc été pris avec Swisscom pour remédier à cette situation.

Nouveaux horaires à la Viane

Comme aucune séance du Conseil ne saurait avoir lieu sans évoquer la problématique des déchets, celle du mois d'avril a permis au municipal concerné de signaler que la compostière de la Viane va subir d'importants changements. Ses deux exploitants vont en effet reprendre une partie des déchets verts qui ne pourront plus être déposés à la Tuilière, à Lausanne. La Viane deviendra un site de récolte, ouvert six jours sur sept, avec, notamment, un nouveau plan de circulation.

La prochaine séance du Conseil aura lieu le 29 juin à 20h15. L'ordre du jour de cet ultime rendez-vous avant les vacances comportera des points essentiels comme l'approbation des comptes 2014 et le rapport de la Commission de gestion sur les activités de l'Administration communale.

*Joël Guillet,
Secrétaire du Conseil*

Déchets verts

Déchèterie de la Viane

A partir du 1^{er} juillet, la déchèterie de la Viane sera exploitée par la société **D'Vert, Point de collecte**. Les horaires d'ouvertures sont étendus et l'offre développée comme indiqué ci-dessous.

Horaires d'été (avril à octobre)

Ouvert du lundi au vendredi de 7h à 11h et de 13h à 17h (19h mercredi et jeudi).
Le samedi, ouvert de 10h à 12h et de 13h30 à 17h

En plus du gazon, vous pourrez déposer les feuilles, les branches, les troncs ainsi que les déchets végétaux crus et cuits.

La nouvelle équipe se réjouit de vous accueillir à la Viane.

Service des espaces verts et des déchets

Le Service des finances

En quelques mots

Responsable de la gestion comptable et financière, le Service des finances exécute la politique financière définie par la Municipalité et approuvée par le Conseil communal. Qu'est-ce que cela signifie concrètement ?

Placé sous la responsabilité politique de M. Michel Amaudruz, municipal, le Service des finances est dirigé par M. Laurent Vial, chef de service. Il peut compter sur le travail de deux secrétaires comptables, M^{mes} Cindy Auderset et Martine Gindroz. L'effectif total du service s'élève actuellement à 1,9 ETP (équivalent temps plein).

Les missions

Dans le cadre de sa mission générale, le Service des finances est en charge de plusieurs tâches plus spécifiques qui lui permettent d'assister et de conseiller la Municipalité en ces matières.

D'abord, et bien sûr, il lui appartient de conseiller la Municipalité et les services municipaux en matière de comptabilité et finances publiques. Dans ce cadre, il est également en charge de coordonner l'élaboration des projets de budget en collaboration avec les services et en suivant les axes définis par la Municipalité.

Après le budget, les comptes : c'est aussi ce Service qui prépare les projets de comptes et de bilan qui seront discutés avec la Municipalité puis finalisés et acceptés par cette dernière avant d'être soumis à l'approbation du Conseil communal.

Le Service des finances assume aussi la responsabilité de la gestion de la trésorerie communale, veillant notamment à la permanence d'une trésorerie suffisante. Et c'est dans ce cadre, et en fonction d'une anticipation des besoins découlant des décisions municipales, qu'il est appelé à préparer la conclusion d'emprunts et à assurer le service de la dette.

Il établit les facturations communales (à l'exception des impôts) et gère le contentieux. Il est chargé du portefeuille d'assurances : personnes, dommages, construction et véhicules.

Le Service administre le plan des investissements. Selon les besoins, il élabore et conduit les analyses ou études financières qui s'imposent.

Le Service établit également la comptabilité d'autres institutions : celle du SDIS La Mèbre, celle du Schéma directeur du Nord lausannois (SDNL) ainsi que celle Fonds André Serment. Pour avoir une vision complète de ses activi-

tés, il faut encore savoir qu'il gère diverses activités parallèles, notamment celles liées à l'Etablissement scolaire, aux activités parascolaires et au subventionnement des garderies.

Il entretient des relations communales permanentes avec les autorités fiscales cantonale et fédérale. Il assume enfin les autres tâches qui lui sont confiées par la Municipalité.

Vision 2018

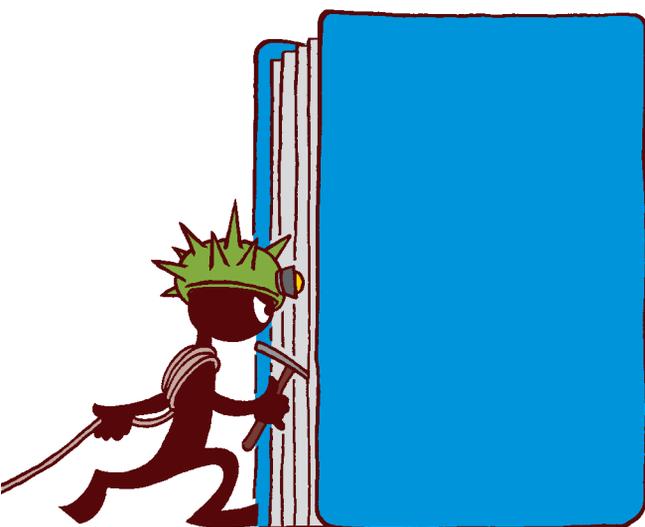
Toutes les collectivités publiques de Suisse s'apprêtent à vivre prochainement une nouvelle phase d'harmonisation de leur pratique en matière de présentation des comptes et des budgets publics. Le canton de Vaud prévoit l'introduction du nouveau modèle comptable harmonisé (MCH2) au niveau des communes entre les années 2018 et 2020. Ces nouveautés ont notamment pour but de rapprocher les pratiques des collectivités publiques helvétiques des normes internationales. Elles permettront ainsi de présenter des comptes et des budgets offrant une image plus fidèle de la situation financière.

Le Service des finances saisit donc cette opportunité de revoir ses pratiques comptables, ses processus et ses outils pour anticiper les projets nécessaires à l'adoption facilitée de ce nouveau modèle comptable harmonisé.

Mesures

Compte tenu du contexte communal en plein développement, le Service des finances entend donc se mettre rapidement en situation de fournir à la Municipalité les outils de décision nécessaires à la mise en place de nouvelles infrastructures et à la gestion des investissements d'équipements prioritaires (entretien du réseau d'égouts, aménagements routiers imposés par la construction de quartiers ou la coordination au niveau régional,...).

*Laurent Vial,
chef du Service des finances*



Photographie : Philippe Walter



Martine Gindroz, Laurent Vial, Cindy Auderset.

Réception des jeunes citoyens et citoyennes

Cette année, une vingtaine de jeunes nés en 1997 ont répondu à l'invitation municipale et participé à la réception marquant leurs 18 ans et leur nouveau rôle de citoyen. Ils ont été accueillis par la Municipalité et le président du Conseil communal le 24 avril dernier pour une rencontre qui, en parallèle à sa partie officielle, revêtait une ambiance essentiellement conviviale.

Nous avons en effet souhaité vivre et faire vivre cet événement dans un cadre un peu moins formel en l'organisant avec l'active collaboration d'une de nos sociétés locales, la Société de pétanque. C'est ainsi que la cérémonie s'est déroulée sur le site du Boulo-drome. L'accueil était assuré par des membres de la Société et quelques parties de boules hautes en couleur ont agrémenté la soirée.

Le repas qui suivit a permis à tout le monde de créer des contacts en partageant un agréable moment d'échanges.

La Municipalité se préoccupe de l'intérêt et de l'implication des jeunes à la vie locale et politique de manière générale. La réponse à son invitation est malheureusement restée en dessous des espérances avec une participation un peu faible. Les raisons de ce relatif désintérêt sont certainement de nature diverse, mais on souhaite espérer que la nouvelle formule proposée cette année aura été appréciée et que le bouche-à-oreille

permettra de susciter l'intérêt de davantage de jeunes pour les années à venir.

Quoi qu'il en soit, la Municipalité entend poursuivre ses réflexions et continuer à porter une attention particulière à sa politique d'accueil, qu'il s'agisse de celle des nouveaux habitants ou des jeunes citoyens.

La Municipalité

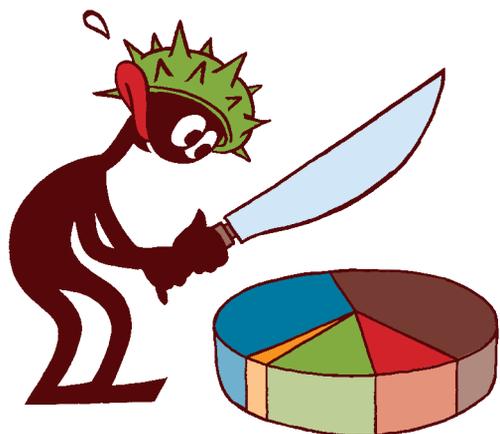
Photographie: Sébastien Varrin



Elections communales 2016

Début 2016, les électeurs montains seront appelés aux urnes pour renouveler leurs autorités pour la législature 2016-2021. Suite à l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions légales de la Constitution du Canton de Vaud et de la Loi sur l'exercice des droits politiques, la Municipalité et le syndic seront élus au système majoritaire à deux tours, alors que l'élection du Conseil communal se fera, c'est une nouveauté, au système proportionnel (un seul tour). Le calendrier, déjà connu, est le suivant:

- 28 février: 1^{er} tour pour l'élection de la Municipalité et l'élection du Conseil communal (délai pour le dépôt des listes: 11 janvier à 12h).



- 20 mars: 2^e tour éventuel pour l'élection de la Municipalité (délai pour le dépôt des listes: 1^{er} mars à 12h).
- 17 avril: 1^{er} tour pour l'élection du syndic (délai pour le dépôt des listes: 29 mars à 12h).
- 8 mai: 2^e tour éventuel pour l'élection du syndic (délai pour le dépôt des listes: 19 avril à 12h).

Dans le courant du mois de septembre, les communes recevront de la part de l'Etat toutes les précisions complémentaires utiles relatives à l'organisation de ces élections. Le Secrétariat municipal relaiera bien sûr ces informations auprès des partis politiques, accompagnées des détails sur le dispositif qui sera mis en place au Mont-sur-Lausanne.

Dans cette attente, nous invitons tous les partis ou groupes politiques envisageant le dépôt de listes pour ces élections communales 2016, à annoncer le nom d'une personne de contact auprès du Secrétariat municipal (route de Lausanne 16, greffe@lemontsurlausanne.ch, 021 651 91 91), qui restera l'interlocutrice de l'Administration communale dans l'attente de la désignation du mandataire dont l'identité devra figurer sur chaque liste déposée.

Secrétariat municipal

L'inauguration des « 3 danseuses »

Les 1, 2, 3 danseuses seront inaugurées les 1^{er}, 2 et 3 octobre, trois jours d'inauguration pour les trois bâtiments scolaires du Mottier. Pour célébrer la fin du chantier et présenter ce nouveau site scolaire aux habitants de la Commune, les autorités communales organisent conjointement avec la direction des écoles, une inauguration sur trois journées consécutives.

Judi 1^{er} octobre: journée officielle.

Vendredi 2 octobre: portes ouvertes dès 16h, spectacle à 18h.

Samedi 3 octobre: portes ouvertes de 10h à 18h, spectacles à 11h et 15h.

Un spectacle mêlant chœur et danse mettra en scène 200 élèves de l'établissement scolaire avec la participation des danseurs de la filière danse-études de Béthusy (AFJD). Placé sous la direction du scénariste M. Monnard (« Le Mont fait son musée » 2002) il sera joué durant ces trois journées. Le nombre de places pour le spectacle étant limité, la distribution des billets a eu lieu prioritairement au sein de l'établissement scolaire. Des précisions seront données à ce sujet en septembre.

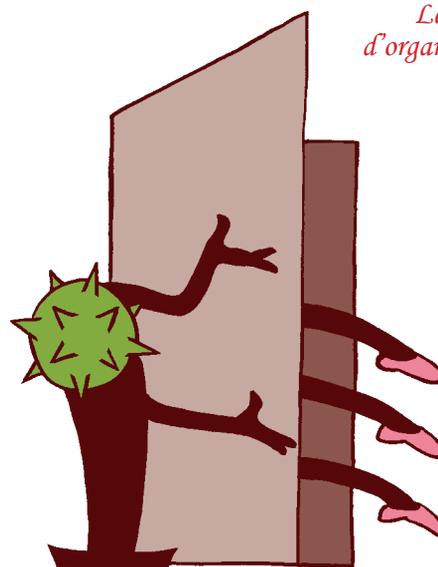
Des activités dans les classes seront également présentées par les élèves de 9 à 11S ainsi que des démonstrations de gymnastique dans la nouvelle salle de sports.

Le traiteur agréé de la cantine scolaire servira l'apéritif de la journée officielle dans le nouveau réfectoire. Pour leur part, les sociétés locales régaleront les journées portes ouvertes.

La direction technique sera assurée par M. V. Spinazza.

Le comité d'organisation, composé de M^{mes} et MM. G. Hochstrasser, A. Guex, T. Wolters, F. Barrat et L. Muller Achartari, se réjouit de vous accueillir.

*Le comité
d'organisation*



Passeport culturel

Vous avez entre 18 et 25 ans. Vous aimez les concerts et les spectacles. Vous appréciez le théâtre, la danse ou visitez des musées. Alors le passeport culturel s'adresse à vous.

Public cible

Elle s'adresse à tous les jeunes de 18 à 25 ans domiciliés dans la Commune, apprentis, étudiants, demandeurs d'emploi, salariés, etc... Il suffit de commander la « Carte Cultissime ». Nominative, valable un an, elle coûte Fr. 25.-. On peut l'acheter en tout temps.



Offre

Elle propose 50% du prix sur un billet (tarif le plus bas) pour les différents spectacles et concerts auprès des institutions soutenues par le Fonds culturel, soit l'Opéra de Lausanne, le Béjart Ballet Lausanne, le Théâtre de Vidy et l'Orchestre de chambre de Lausanne.

La « Carte Cultissime » permet un accès gratuit aux musées de Lausanne et Pully.

Un surf sur le site www.carte-cultissime.ch permettra entre autres à l'intéressé de souscrire sa « Carte Cultissime ».

Sa page Facebook servira d'agenda et renseignera les intéressés sur l'actualité des institutions culturelles et des musées participants.

En faire un cadeau

Cadeau possible: un champ sur le formulaire de commande, disponible sur le site, comporte une case « cadeau » qui permet d'offrir une carte à une personne répondant aux critères nécessaires (plus de 18 ans et de moins de 26 ans). La commune de domicile adressera ensuite la carte personnalisée et la facture de Fr. 25.- au généreux donateur.

C'est un « cadeau intelligent » que chacun peut offrir à ses enfants, ses filleuls, ses neveux et nièces, ses voisins, etc.

Cette offre est le résultat de la collaboration entre le Comité de gestion des communes membres du Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la Région lausannoise et la Ville de Lausanne, initiatrice du projet. Chaque commune financera donc le demi-prix des billets émis en faveur des jeunes de sa commune.

Cette initiative poursuit le but de susciter l'intérêt et de favoriser l'accès à l'offre culturelle lausannoise aux jeunes de l'agglomération.

Geneviève Hochstrasser, municipale

Venez fêter avec l'APé!

Cortège de l'été et châteaux gonflables jeudi 2 juillet

La fin de l'année scolaire approche à grand pas et les préparatifs du cortège de l'été vont bon train. Pour cette 2^e édition, nous avons le grand plaisir de pouvoir annoncer qu'en plus du cortège et du lâcher de ballons, les enfants vont pouvoir jouer et s'amuser au Châtaignier dans des châteaux gonflables montés pour l'occasion.

Comme l'an passé, il nous tient à cœur de marquer la fin de l'année scolaire par une fête qui donne l'occasion à tous les enfants de 1P à 6P ainsi qu'à leurs parents, frères et sœurs de marquer le début des vacances estivales dans la bonne humeur.

Nous vous donnons, ci-après, le programme et nous réjouissons de vous voir nombreux:

17h: Départ du cortège devant le temple

17h40: Lâcher de ballons

17h45: Ouverture des jeux et des châteaux gonflables / boissons et petite restauration

20h30: Fermeture et belles vacances à tous!

Toutes les informations sur ces activités sont disponibles sur www.apelemont.ch

Les inscriptions peuvent être adressées par e-mail à: cortege@apelemont.ch.

Foire de mai

Il y a quelques semaines a eu lieu la Foire de mai organisée par la Société de Développement. Dans le cadre de cette manifestation, l'APé organise depuis plusieurs années une « vente de jouets et habits d'été de 2^e main ». Cette grande vente rencontre toujours un grand succès et cette année nous voudrions vous communiquer quelques chiffres et remercier les personnes bénévoles, extérieures au comité, qui viennent nous aider et permettent ainsi que la vente puisse se faire.

Pour l'APé, la Fête de Mai, c'est plus de:

- 2100 articles récoltés le vendredi soir;
- 1200 articles vendus dans la journée du samedi;
- 120 heures de bénévolat sur place.

Mais c'est aussi beaucoup de plaisir à organiser une telle vente et à répondre à une demande toujours plus présente.

N'hésitez pas à consulter notre site, pour toute information sur nos activités mais aussi pour savoir qui nous sommes et quels sont nos projets en lien avec les parents, l'école et la Commune: www.apelemont.ch.

*Pour le comité de l'APé,
Nadège Longchamp-Geiser*

Les Abbayes réunies

La fête des Abbayes se déroulera du vendredi 3 au lundi 6 juillet 2015 sur la place du Châtaignier. Les tirs des Abbayes auront lieu vendredi dès 17h et samedi dès 9h. Les horaires seront affichés sur le stand.

Le tir des Sociétaires s'effectue avec une arme d'ordonnance en 7 coups dont les premiers 2 coups comme coups d'essai obligatoires sur une cible à 100 points.

Un tir des Dames sur une cible à 300m et un tir à la carabine pour les cadets nés entre 1999 et 2003 seront également organisés.

Il y aura des fusils en prêt dans le stand pour celles et ceux qui n'en auraient pas.

Pendant ce temps, les petits pourront jouer avec un sympathique château gonflable.

Olivier Weber, Abbé-Président



Abbaye 2013.

Programme

Vendredi 3 juillet, dès 16h30

- Tirs au stand du Châtaignier
- Soirée Malakoff

Samedi 4 juillet, dès 9h

- Tirs au stand du Châtaignier
- Soirée filets de perche et animation avec DJ Sly

Dimanche 5 juillet, dès 9h30

- Cortège conduit par l'Union Instrumentale du Mont-sur-Lausanne

- Culte
- Couronnement des Rois et levée des danses avec nos demoiselles d'honneur et leurs chevaliers

- Banquet

Lundi 6 juillet, dès 19h

- Rendez-vous aux abords de l'église à 19h pour la verrée des Rois puis départ en cortège pour la cantine du Châtaignier.
- Levée des danses, repas et bal.

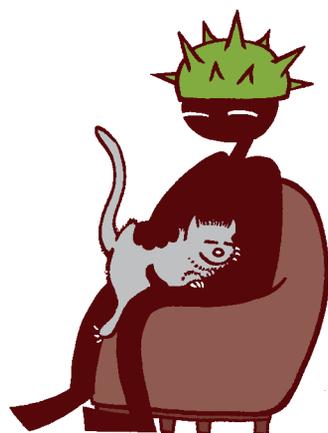




Passer au CAT c'est :

- Vouloir sortir en toute sécurité
 - Imaginer des projets
- Venir se détendre, se distraire
 - Rester ouvert au partage
- Envisager de créer des liens

A bientôt !



Le Centre d'accueil temporaire de La Paix du Soir

L'Association La Paix du Soir assure différentes missions orientées sur l'accompagnement de la personne âgée :

- un établissement médico-social (EMS) (84 résidents)
- une structure de préparation et d'attente à l'hébergement (SPAH) de 30 lits
- 30 appartements protégés (Le Verger de la Longeraie)
- un centre d'accueil temporaire de 16 places.

Enfin, Le Jardin des Délices est notre restaurant. Ouvert au public, il anime ainsi l'ensemble. Chacun est invité à venir une fois ou l'autre s'y restaurer (11h30 à 14h) ou prendre une collation l'après-midi (jusqu'à 19h).

Le CAT du Mont

Le Centre d'accueil temporaire, le CAT s'adresse aux personnes âgées désireuses de rester le plus longtemps possible à domicile ou qui ont besoin d'un accompagnement spécifique parce que leurs forces diminuent ou qu'un sentiment de solitude s'installe. Parce que le besoin de garder une vie sociale se fait sentir ou que l'on souhaite préserver son autonomie. Parce que l'entourage, les proches aidants, ont besoin de se reposer.

Une équipe, constituée de 4 collaboratrices formées et d'une apprentie, assure le parfait fonctionnement de ce CAT.

Favoriser l'autonomie

Les hôtes du CAT peuvent y vivre diverses activités personnalisées: des animations variées individuelles ou en groupe (jeux, chant, gymnastique, activités culinaires, créatives), des spectacles, des promenades dans notre jardin public et des sorties diverses ainsi que des services religieux. Au chapitre des soins: un salon de coiffure et une podologue, des soins

« Bien-être », un espace de repos, les repas dans notre restaurant Le Jardins des Délices.

Comment venir y passer un peu de temps ?

Le Centre d'accueil temporaire de La Paix du Soir vous attend pour une visite. Pour tout renseignement ou pour convenir d'un rendez-vous, appelez la responsable, M^{me} Claudia Rossetti au 021 651 66 77 ou par mail: claudia.rossetti@paixdusoir.ch

Par la suite, vous pourrez y passer une journée et voir si le cadre vous convient. S'il y a entente, nous convenons d'un jour vous permettant de nous rejoindre de manière ponctuelle.

Sachez que, si nécessaire et dans le but d'améliorer votre accompagnement, nous collaborons étroitement avec le Centre médico-social (CMS) et vos proches.

Et si vous êtes sans moyen de locomotion, La Paix du Soir organise le transport entre votre domicile et le CAT.

En bref

On peut passer, régulièrement ou non, des journées au CAT, pour rompre son isolement, pour soulager ses proches aidants ou pour toute autre bonne raison.

On y vivra des activités variées et de maintien physique, moral ou spirituel. On y mange bien...

Une fréquentation hebdomadaire et régulière du CAT a séduit nombre des hôtes de cette structure.

*Association La Paix du Soir
Jean-Marc Laub, directeur*

Quelques résidents d'un ou plusieurs jours partagent une fondue.



Le facteur sonne toujours deux fois

Le journal que vous tenez entre les mains a été déposé dans votre boîte aux lettres par le facteur ce matin, entre 8 et 13h, selon les tournées !

Le service postal concerne chaque habitant du Mont. Il évolue mais reste indispensable dans notre quotidien. Six jours par semaine et par tous les temps, factrices et facteurs s'éparpillent sur les routes et les chemins de la commune pour effectuer les huit tournées quotidiennes. Sacoques et charrettes bien remplies.

Certains sont assis sur leurs véhicules électriques à trois roues nommés «Kyburz DXP» d'autres sont en voitures pour les tournées plus longues. Départ à l'Office postal du Mont qui regroupe 16 facteurs! Cugy, Bretigny et Montheron dépendent également de cet office.

Écoutons Anne Curchod, responsable adjointe: «Facteur, qu'on appelle aujourd'hui gestionnaire en logistique, est un métier du matin. Le tri du courrier et des journaux se fait avant les tournées. Le programme de leurs trajets change régulièrement pour garantir une plus grande polyvalence du personnel.»

Avec les autres communes concernées, le domaine de distribution recouvre environ 240 km.

Anne Curchod et Guillaume Deriaz, responsables des facteurs: «En général, l'accueil est bon, les gens nous aiment bien... mais pas les chiens! Certes, avec la forte croissance du Mont, les contacts se font plus rares et nous avons moins de temps pour les petites causettes, mais le côté social reste indispensable.

Il y a les quartiers de villas, les zones industrielles, les agriculteurs et les maraîchers qui rendent la distribution intéressante et variée.»

Quel est le profil du bon facteur? Guillaume Deriaz: «Être efficace dès le début du travail, avoir une bonne mémoire et un bon rythme. Être logique et méthodique. Sympathique et discret. Bien entendu, nous sommes tenus au secret postal.»

Des femmes et des hommes qui prennent à cœur leur métier afin de maintenir une bonne qualité de service.

Vider sa boîte aux lettres, un plaisir journalier. Merci les facteurs!

Stéphane Allaz

Office de poste

Route de Lausanne 14
1052 le Mont-sur-Lausanne
Téléphone 41 58 454 12 45

Horaires d'ouverture

Lundi au vendredi:
8h à 12h - 14h à 18h
Samedi: 8h à 11h

Horaires d'été (13 juillet au 15 août)

Lundi au vendredi:
8h à 12h - 15h à 18h
Samedi: 8h à 11h



Toute l'équipe!



Patrick Monachon, au service des Montains depuis 35 ans.

Photographies: Stéphane Allaz

Billet d'**HUMEUR**

Des excuses, toujours des excuses!

Rarement ou jamais même, on entend: désolé, j'ai complètement oublié notre rendez-vous!

Le fautif cherche plutôt à se justifier en accablant, l'un cet imbécile de réveil qui doit faire exprès de sonner doucement, un autre cette saleté de voiture qui n'est pas partie à cause de cette fichue fouine qui aura certainement «vous dis-je» rongé les câbles, un troisième enfin incriminant l'un de ses enfants lequel a vomi son petit déjeuner.

Partout autour de nous, pleuvent les alibis, grande décharge de responsabilités. Certains combinards, arrivent même à vous charger espérant ainsi éveiller une éventuelle culpabilité.

Un récent vécu... Trouvant un morceau de plastique dans mon poisson, j'en fait part à la serveuse. Elle me répond: «Cette trouvaille n'était-elle pas déjà dans votre bouche?» C'est clair. Comment n'y avais-je pas pensé, moi qui mâchouille des polymères du matin au soir.

Lorsque nous nous prenons un pavé pour avoir stationné dans une zone interdite, le réflexe n'est-il pas de se retourner contre ce pauvre contractuel, alors même qu'il ne fait finalement qu'appliquer la loi, ce qui est son travail.

Cela viendrait-il de notre enfance? De cette douce époque où l'on pouvait faire tout et n'importe quoi car protégés par nos chers parents? Où nous pouvions agir comme de vrais combinards sans en assumer les répercussions?

Et si nous cessions de broder, de fanfaronner en assumant nos bévues et nos méfaits? Et si nous assumions un peu plus nos manquements?

Agir en adultes et laisser de côté cette terrible propension à diluer nos actes si habilement, si impérialement que notre faute se retourne contre l'autre.

Pourtant la loyauté rend la vie encore plus belle... à tous!

Agathe Gumy

Concerts à l'église du Mont, une riche saison

La saison 2014-2015 des Concerts à l'église du Mont (CEM) vient de s'achever. Une fois encore, le comité d'organisation vous a proposé un programme riche et varié.

La saison s'est ouverte le 9 novembre 2014 dans une aula du Collège du Mottier comble, pour accueillir les 40 musiciens du Berner Konzertorchester qui nous ont proposé, sous la baguette d'Ingo Becker, des pages de Haydn et Dvorak ainsi que le Concerto pour piano No 4 de Beethoven dans une interprétation élégante et nuancée de la pianiste Catherine Imseng.

Le 30 novembre, ce sont les voix fraîches des enfants de la Maîtrise du Conservatoire populaire de Genève qui nous ont enchantés. Au programme, des carols populaires anglais ainsi que la « Ceremony of Carols » de Benjamin Britten, accompagnés à la harpe par Chantal Thiébaud.

La saison s'est poursuivie le 15 février 2015 avec un concert de chants yiddish interprétés par le Duo Tsigile, avec la voix de Florence

Ferry-Müller et Nikita Pfister à l'accordéon diatonique et au tympanon. Le public s'est laissé emporter par ces deux musiciens dans une heure merveilleuse de magie douce.

Le 15 mars, ce fut un concert consacré à J.-S. Bach. L'organiste Jean-François Vacher nous a fait redécouvrir les Variations Goldberg dans une version à l'orgue, fort colorée, contrastée et convaincante, révélant quelques-uns des plus beaux registres du magnifique instrument (malheureusement trop peu joué) que nous avons la chance d'avoir au Mont. Des airs tirés des

Messes luthériennes, interprétés par la basse Matthias Seidel-Stollberg, sont venus compléter le programme.

Enfin, le 26 avril, la contralto Flavia Aguet nous a offert une magnifique interprétation du Stabat Mater de Vivaldi, accompagnée par l'ensemble Solfeggio qui a également comblé les auditeurs avec deux concertos de J.-S. Bach.

Le comité d'organisation tient à remercier son fidèle public et exprime sa vive reconnaissance à la Commune du Mont pour son soutien financier.

Le Comité des Concerts



COMITÉ DES CONCERTS
de gauche à droite : Marinette Moser,
Stéphane Allaz, Catherine Imseng,
Pascal Chaubert, Liliane Jaques,
Jean-Louis Leuthold, Louis Ramuz.

Photographie : Francis Jan



Avis de naissance : la SICNL

Nouvellement fondée, la Société industrielle et commerciale du Nord lausannois (SICNL) a eu le plaisir de se présenter aux Montains lors de la dernière Fête de Mai.

Cette belle tradition de la vie montaine a permis aux membres du comité d'aller à la rencontre du public, en proposant une distribution de pommes (geste de Roduit SA, membre de la société) gravées au logo de la SICNL, en guise de partage très apprécié de tous.

La SICNL veut offrir aux entreprises de la région une visibilité renforcée, partager leurs préoccupations, trouver ensemble des solutions et défendre les intérêts de ses membres auprès des autorités locales, régionales et cantonales de tous ordres.

Nous travaillons à la création de notre site Internet que vous pourrez prochainement découvrir à l'adresse www.sicnl.ch. Diverses informations utiles à chacun ainsi qu'une plate-forme privilégiée réservée à nos membres y trouveront place.

Participons au développement de notre région !

Ensemble nous trouverons des solutions !

Si vous êtes intéressés à nous rejoindre, n'hésitez pas à vous inscrire www.sicnl.ch ou à envoyer un mail à info@sicnl.ch.

Gérard Mojon, président

Le Club de pétanque

Notre traditionnel tournoi d'hiver 2014-2015, dit « à la mêlée » a rencontré un vif succès. Là où membres actifs et passifs se retrouvent les jeudis soir et s'affrontent amicalement, la bonne humeur régnait. Cette édition a connu le même vainqueur que l'an dernier, Denis Bachelard, du Club des Marronniers. Nos membres Bernard Colliard et André Piguet ont terminé 2^e et 3^e.

Samedi 7 et dimanche 8 mars 2015, la triplète d'Yves Pache, Thongvang Lor Van et Christian Zbinden a défendu nos couleurs au Tournoi de l'Amicalys, à Prilly: 8^e sur 17 équipes. Bravo!

Lundi 27 avril 2015, nous avons accueilli 29 Paysannes vaudoises. Ces dernières, toujours de bonne humeur, se sont affrontées lors de 3 matches. Puis la soirée s'est poursuivie autour d'une raclette. Merci David Gaillard, pour ton aide spontanée. Au final, la compétition a été remportée (de nouveau devrais-je dire), par Nicole Pache, 2^e, Francine Vauthey et 3^e ex aequo, Ariane Devaud-Annen et Catherine Zimmermann. Merci mesdames!

Jeudi 14 mai 2015, 24 triplètes se sont mesurées au Châtaignier, à l'occasion de notre traditionnel tournoi de l'Ascension. Journée, ambiance et repas excellents. Steve Grandchamp, Yoann Morand et Joël Chervet ont remporté la finale. Bravo à eux!

Le Club accueille le passeport vacances

Les mercredis 8 juillet et 12 août 2015, la Pétanque du Châtaignier mettra sur pied ses traditionnelles journées du Passeport vacances. Un programme attractif. Les enfants sont pris en charge au boulodrome dès 10h par une équipe d'instructeurs. Ceux-ci s'occupent de les initier et les conseiller dans différents chantiers. Vient ensuite la pause de midi et le moment de se sustenter avec un bon repas chaud. Puis, chaque participant se retrouve sur les pistes pour un vrai tournoi par équipe.

Echange gratuit: voiture contre vélo électrique

Le Mont soutient activement le projet « Bike4car » dans la région lausannoise. Cette action, fait partie du paquet de mesures du programme fédéral SuisseEnergie en faveur des mobilités électriques et alternatives.

De portée nationale, « Bike4car » (« vélo contre voiture ») a commencé début mai et se terminera fin septembre. Plus de 700 vélos à assistance électrique sont mis gratuitement à disposition.

La personne intéressée s'engage pour un minimum de 2 semaines à déposer (symboliquement) les clés de sa voiture ou son permis de conduire en échange d'un vélo à assistance électrique. Plusieurs magasins de l'agglomération y participent (liste sous www.bike4car.ch, lien sur notre site). On peut également le faire via un talon d'inscription disponible à l'Administration communale.

Chaque enfant repartira avec un souvenir. Ces dernières années, peu, voire aucun enfant du Mont n'était inscrit à ces journées. Alors parents, parlez-en avec vos enfants et sensibilisez-les à la pétanque. Si nécessaire, un membre du comité répondra volontiers à vos questions.

Notre boulodrome est ouvert au public (sauf compétitions) les jeudis soir, dès 19h, les samedis après-midi, dès 13h30 et les dimanches matin, à partir de 10h. Bienvenue à tous!

Préparer la relève

Du 12 au 17 juillet 2015, notre club mettra son boulodrome à la disposition de l'Association vaudoise de pétanque (AVP) qui organise un camp d'entraînement pour 28 jeunes et prometteurs talents nés entre 1998 et 2005. Public bienvenu! Parents, venez avec vos enfants voir s'entraîner les champions de demain et provoquer, peut-être, un déclic!

Francis Etienne



Les Paysannes vaudoises du Mont fidèles à la pétanque.

Cette action s'inscrit dans le programme d'activités liées au label « Cité de l'énergie » et permet à chacun de contribuer à aider sa Commune à poursuivre sur la voie de la société à 2000 watts.

Notre Commune s'est associée à Prilly, Renens et Pully pour soutenir cette initiative.

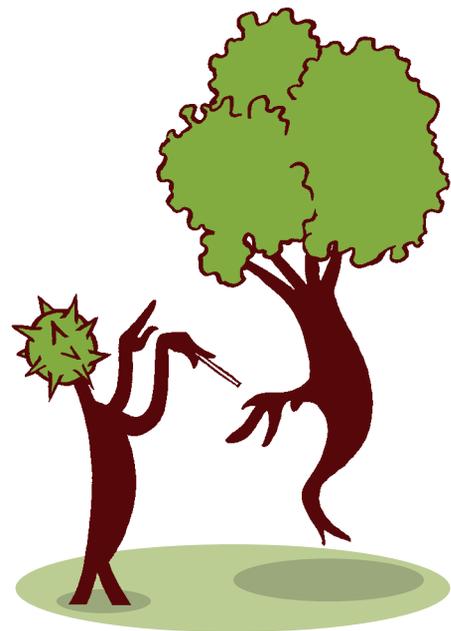
Antonio Turiel, chef du Service de l'urbanisme et du développement durable



Contact

Service de l'urbanisme et du développement durable

Téléphone 021 651 91 98
urbanisme@lemontsurlausanne.ch



Flashmont



Qu'est-ce que Flashmont? Demandez à un élève qui vous répondra certainement les yeux pétillants et la tête remplie de beaux souvenirs: «C'est la chorégraphie que nous avons présentée au Châtaignier, tous les élèves ensemble, le 24 avril.»

Flashmont, c'est une manifestation qui a rassemblé les 800 élèves de notre Commune, de la 1P à la 11S. Tout a commencé par un projet dans le cadre scolaire dont l'objectif était de promouvoir l'estime de soi, de se dépasser, de vivre quelque chose de différent, de rencontrer d'autres élèves et d'organiser un événement qui puisse réunir tous les élèves dans un projet commun.

Deux enseignantes en charge de la promotion de la santé et de la prévention en milieu scolaire ont lancé ce projet et, très vite,

les enseignants de sport et de rythmique les ont rejointes pour mettre en place la chorégraphie. Préparer une chorégraphie de danse pour 800 élèves demande beaucoup de mises en place, de réglages et de répétitions pour être prêts le jour J.

Heureusement, toute l'équipe des organisateurs a pu compter sur une motivation sans faille des élèves, l'aide des enseignants mais aussi sur la Commune qui a mis à disposition le terrain et le club de football qui a accepté de ne pas s'entraîner sur ce terrain pendant la semaine du spectacle.

Un grand bravo à tous les acteurs de ce spectacle.

Last but not least, cette chorégraphie a été immortalisée par un drone équipé d'une caméra. Alors, sans plus attendre, rendez-vous sur le site de l'établissement scolaire du Mont-sur-Lausanne: www.epslemont.ch.

La rédaction

Le temps qu'il a fait

Comme le veut la saison, le printemps a été fait d'un peu de tout. Il faut toutefois relever le début de mai et ses pluies diluviennes qui ont transformé notre Flon si tranquille en une rivière infranchissable. Entre le 30 avril et le 5 mai, 140 millimètres d'eau/m², dont près de la moitié pour la seule journée du 1^{er} mai, ont arrosé notre région.

Toujours au mois de mai et pour faire un lien avec la météorologie populaire, Mamert, Pancrace et Servais, les très célèbres saints de glace ont connu une arrivée un tantinet décalée. Si à la Saint Servais (13 mai) la température était de 27°C, représentant le maximum de ce printemps, deux jours plus tard, le thermomètre affichait un petit 4°C... tandis que la neige s'offrait un retour capricieux au-dessous de 800 mètres.

Cette période de froid, ajoutée aux dernières gelées hivernales des jours de Pâques, confère à ce printemps 2015 le privilège d'avoir été l'un des plus froids de la dernière décennie.

Malgré tout, la végétation a conservé son avance, telle qu'on a pu l'observer à la sortie de l'hiver. Les marronniers de l'allée qui conduisent à l'église ont fleuri avec une semaine d'avance sur l'année 2014. Quant à la marguerite (ah! cette marguerite que je fais reine du printemps...) elle a montré sa corolle la première semaine de mai déjà.

Elle m'aime, un peu, beaucoup, passionnément, à la folie... la ritournelle du printemps prend son envol!

Pour ceux qui ne désirent prendre aucun risque avec un amour naissant, attendez l'arrivée du coquelicot et ses quatre pétales: elle m'aime un peu, beaucoup, passionnément... à la folie.

Jean-Marie Piemontesi



Le Restaurant du Tennis du Châtaignier

Le saviez-vous? ... Situé dans ce coin préservé et proche de la nature de notre Commune, le Restaurant du Tennis du Châtaignier sert une fondue au fromage réputée la meilleure de la région.

J'ai envie de vous parler de ce restaurant situé en dehors du centre névralgique du Mont et attendant au très joli tennis-club du Châtaignier.



Aldo, Ana, Pierrot, Manuela, Sylvie et Stéphane.

Ce club a subi de récentes transformations avec un jardin d'hiver qui donne une belle ambiance à la salle du restaurant. Son gérant, M. Pierre-Michel Meylan, dit Pierrot, y apprécie «l'atmosphère villageoise, la rencontre avec les habitués du coin qui viennent pour discuter et pour prendre un café», une tradition à laquelle il tient.

Pierrot est Combiere de souche. Il a d'abord travaillé dans le domaine de l'horlogerie, par héritage familial. A 50 ans, il se lance dans ce qui a toujours été sa passion, la restauration, en acquérant le restaurant du Tramway à Lausanne.

Fort de cette expérience, il reprend le restaurant du Châtaignier où l'on ressent aussi une belle synergie avec les membres du tennis. Aldo, Manuela, Ana et Sylvie accueillent les clients et leur préparent de succulents plats dont voici quelques spécialités: les pâtes Geronimo avec leur sauce onctueuse et son sauté de viande; la fondue japonaise; les filets de perche; des gambas; le tartare; le carpaccio de bœuf; différents plats et suggestions savoureux pour les sportifs; des pizzas et un menu du jour.

N'hésitez pas à vous y arrêter: vous pourrez profiter des soirées grillades (réservation nécessaire), des soirées à thème, comme la soirée du 1^{er} août avec fondue, accordéon et vue imprenable sur les feux d'artifice. Le restaurant est bien sûr ouvert au public et jouit d'un grand parking gratuit à proximité.

Anna Chappuis

Restaurant du Tennis du Châtaignier

Route du Châtaignier 27

Tél. 021 652 37 44

ou 076 336 21 22

www.restaurant-du-chataignier.ch

Ouvert tous les jours, de 8h à 22h.

Samedi et dimanche: de 8h à 20h
(sauf soirées privées)

La recette des Paysannes vaudoises

Salade gourmande dans son nid de sbrinz pour 4 personnes

Ingédients

- 150 g de salade à tondre
- 50 g de roquette
- 4 radis émincés
- 1 oignon frais émincé
- persil haché
- mélange de graines torrifiées
- 160 g de sbrinz

Sauce

- 2 càs de vinaigre balsamique blanc
- 3 càs d'huile de colza
- sel et poivre

Mélanger le tout.

Nid de sbrinz

Râper le fromage à la râpe à bircher.

Préparer un bol et le poser à l'envers sur une assiette.

Chauffer une poêle, ajouter 3 à 4 càs bombées de sbrinz et faire fondre jusqu'à coloration dorée.

Prendre délicatement la galette, la déposer sur le bol et presser légèrement pour former le nid. Laisser refroidir.

Déposer les nids sur chaque assiette, les remplir avec la salade.

Décoration

Radis, oignon frais, persil et le mélange de graines.



Le Yorkie

Salon de toilettage professionnel pour chiens de toutes races

Sur rendez-vous

Rte de Coppoz 1
Le Mont

Tél. 021 652 28 88



Le Yorkie

Un nom évidemment évocateur. Mais qu'on ne se méprenne pas: Marie-Christine Dubois, s'occupe de toiletter toutes les races de chiens. Et depuis 2002, elle en a vu des gabarits.

Artiste dans l'âme, c'est tout d'abord en exerçant le métier de fleuriste qu'elle s'est épanouie. Puis, les hasards de la vie ont voulu que le toilettage des chiens s'impose à elle comme une évidence pour la suite de sa carrière. Une passion était née.

Je suis restée un bon moment à parler avec Marie-Christine tout en l'observant s'occuper du chien dont elle avait la tâche. J'ai été infiniment surprise et émue, car tout en me commentant son métier, elle n'a pas faibli d'attention une seconde pour le petit animal qu'elle bichonnait. Lequel d'ailleurs ne manifestait même pas d'impatience.

«Je m'adapte à eux, me dit Marie-Christine ... ce n'est pas à eux de le faire!»

Un coup de brosse par-ci, les ciseaux par-là, sans oublier, régulièrement, un mot encourageant et affable que la «bestiole» attend et reçoit naturellement.

En une phrase tout est dit. Cette intelligence de vie, cette douceur font de mon hôtesse un être d'une gentillesse insolite. Une bonne personne, franche et honnête pour laquelle la confiance est un mot clé.

Et lorsque je l'interroge sur ses préférences dans cette activité professionnelle, elle répond sans hésiter: le contact, d'avec les chiens... mais aussi avec leurs propriétaires.

«Je suis à l'écoute de leurs souhaits et des remarques pour éviter d'effrayer leur petit protégé. Il est infiniment rare que j'utilise la muselière. Car l'animal qui entend ma voix pendant le temps qu'il passe avec moi se sent rassuré. Je connais leurs habitudes à tous. Ils le sentent et rares sont ceux qui ne sont pas heureux de revenir.»

Que l'animal soit capricieux, timide, peureux, âgé, cette toiletteuse rassure et captive son petit monde. Chacun sait qu'à la fin du traitement il recevra son biscuit en récompense. Fière, elle me raconte l'histoire de ce chien aveugle revenu après quelques années d'absence

au sein de son institut, se dirigeant sans hésiter vers la fameuse boîte à délices.

Puis, mélancolique, cette passionnée me parle de tous ces chiens qui sont morts et auxquels elle s'était naturellement attachée.

Il faut certes du talent pour tenir dans ce métier, mais sans passion, sans bienveillance ou encore sans une bonne dose de dévouement de la part de Marie-Christine, le Yorkie ne serait pas ce qu'il est aujourd'hui.

La boutique se décline en deux pièces. A l'arrière, le salon de toilettage avec sa baignoire et la table de travail. A l'avant, le magasin, dans lequel il est presque impossible de ne pas trouver un article pour notre compagnon.

Toilettage: compter environ 1h15 pour un petit chien et 2 heures pour un plus grand.

Le temps a filé et pour le plaisir de revoir Marie-Christine, mais pas seulement, je prends rendez-vous pour mon Fox... qui mérite, tout autant que les autres animaux du Mont et des environs, d'être pomponné.

Agathe Gumy

Emigration, Amitié, Amour, Vie, poèmes en exil

J'aimerais vous présenter un très beau recueil de poèmes, *Promenades d'une vie*, écrit en deux langues et richement illustré par des peintures originales. Les poèmes sont l'œuvre de M. Jaroslav Pivoda, né à Zlín, en Tchécoslovaquie, et habitant du Mont.

Avec son épouse et sa fille, M. Pivoda émigre en Suisse en 1968, après que leur pays a été envahi par les troupes du Pacte de Varsovie. Il laisse derrière lui un futur prometteur en tant que membre de l'équipe nationale de natation et de water-polo. La famille est contrainte de vivre

en exil pendant 21 ans. Installé en Suisse, il y poursuit une carrière d'enseignant d'éducation physique au Gymnase de la Cité.

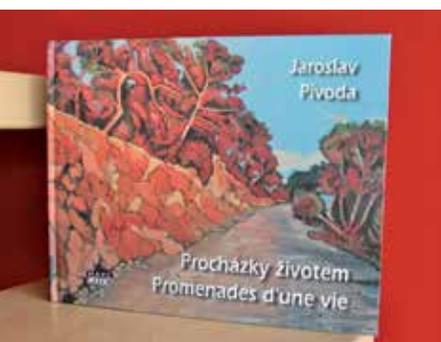
Dans le recueil *Promenades d'une vie*, les poèmes sont autant de réflexions sur la vie, la nature, l'émigration et sa ville natale chérie. Les peintures qui accompagnent les poèmes ont été réalisées par différents artistes, tous issus de sa famille: sa femme, son beau-frère, ses neveux. Bel exemple d'esprit de famille!

Le premier poème, *Emigration*, évoque son expérience

personnelle: «...La poitrine serrée, La gorge nouée, Tu laisses une terre occupée par les Rouges. Tout espoir semble perdu...». Son auteur me confie: «Beaucoup de personnes ont vécu cette même expérience et je désire partager ces sentiments universels que sont l'amour, la famille, l'amitié et une vision positive sur la vie».

Lisez ce très bel ouvrage, qui m'a touchée par sa beauté, sa modestie et la profondeur de ces sentiments!

Anna Chappuis



Jaroslav Pivoda

Promenades d'une vie

Publié en République tchèque en 2015.

Disponible en Suisse en édition limitée, au prix de Fr. 40.- chez l'auteur: j.pivoda@bluewin.ch.

Disponible aussi sur Internet: Procházky životem, www.kosmas.cz.

Une belle saison



Groupe gymnastique individuelle

Gymnastique Individuelle

C'est avec succès et bonne humeur qu'a débuté l'année de concours du groupe Gymnastique individuelle!

En effet, les filles ont été récompensées pour leurs nombreux efforts fournis par les résultats suivants:

Coupe de Printemps à Clarens

Niveau 1 série 1

1^{re} or Yanna Weber
3^e bronze Jessica Sottas, 4^e Ella Ledermann et 7^e Annie Pache

FSG 1, série 1

12^e Louane Martinelli

FSG 1, série 2

11^e Cloé Lechleitner

FSG 3 série 2

14^e Tina De Quattro

FSG 3 série 1

3^e bronze Claudia Oliveira,
5^e D Maeva Garcia, 7^e Audrey Galé et 9^e Morgane Vullymoz

1^{re} qualification à Moudon

Niveau 1 (8-9 ans)

3^e bronze Teana Menétréy,
5^e D Yanna Weber, 6^e D Jessica Sottas, 12^e Ella Laedermann et 16^e Annie Pache

FSG 1 (8-10 ans)

9^e Cloé Lechleitner et 11^e Maria Francesca Bertuccio

FSG 1 (11-12 ans)

39^e Louane Martinelli

FSG 3 (11-14 ans)

20^e Fabienne Baud et 25^e Tina De Quattro

FSG 4

11^e Claudia Oliveira, 17^e Maeva Garcia et 22^e Audrey Galé

Nous tenons également à remercier les filles pour leur constante joie de vivre et leur engagement. C'est un vrai bonheur de travailler avec elles et nous leur souhaitons bonne chance pour la suite des concours!

Anne-Laure Baud

Athlétisme Individuel

Le 31 mai dernier, par un magnifique dimanche ensoleillé, 17 gymnastes, filles et

garçons de 8 à 16 ans, surmotivés, se sont déplacés à Essertines-sur-Yverdon pour le concours d'athlétisme individuel.

C'est avec plaisir que nous vous communiquons les magnifiques résultats obtenus:

Filles 8-9

9^e Saugy Noemie, 16^e Weber Yanna et 20^e Malherbe Morgane

Filles 10-11

1^{re} or Glayre Charlotte,
14^e Poupet Lily, 18^e Kurt-Elli Naomi et 21^e Balsamo Anna

Filles 12-13

7^e Friden Chiara

Filles 14-15

7^e Devaud Nadège et
12^e Kurt-Elli Eve

Filles 16-17

1^{re} or Menétréy Elodie et
2^e argent Rochat Emilie

Garçons 8-9

6^e Kivuila Nahel

Garçons 10-11

2^e argent Ray Kevin, 15^e Pache Mathis et 16^e Mivelaz Aloïs

Garçons 12-13

14^e Weber Eric

Bel été à vous toutes et tous et au plaisir de vous retrouver à la rentrée en septembre en pleine forme...

*Catherine, Laurence,
Isabelle et Dorys*

Groupe athlétisme individuel



Depuis 2009, Lausanne Région consacre tous les deux ans un « dimanche » à la découverte des sports. Ce sera le 4 octobre 2015.

Les sports de glace et d'eau seront à l'honneur. Et tout un éventail de disciplines sportives pourront également être expérimentées gratuitement au Centre sportif de Malley par les familles, les enfants et les adolescents.

www.dimanchesportif.ch



Une expérience internationale pour nos juniors

Comme annoncé dans notre numéro précédent, deux équipes juniors de notre club ont croisé le fer avec des formations européennes pendant week-end de Pentecôte. Accompagnés de leur entraîneur ainsi qu'une cohorte de parents, les juniors B ont pris la direction de l'Italie, dans la région du lac de Garde. Quant aux juniors C, ils se sont rendus en France voisine, en Alsace plus précisément.

C'est dans leur équipement vert-fluo, spécialement acheté pour l'occasion, que nos juniors B sont apparus face à deux équipes allemandes, deux formations italiennes et une équipe française.

Si toutes les parties ont été serrées, seule une victoire face au club italien d'Anzolavino a récompensé les efforts de nos joueurs. De quoi leur démontrer, si nécessaire, qu'il s'agit encore de travailler à l'entraînement.

Confronté à des équipes venant de France, de Slovaquie, d'Allemagne, de Belgique et

de Hollande, les juniors C ont vécu un samedi de rêve, ponctué par trois victoires. La journée du dimanche a été plus difficile et nos couleurs ont pris part au match pour les 5^e et 6^e places.

Une courte défaite contre l'équipe belge du KFC Olympia Recht, et une 6^e place finale ponctue ce week-end « footballistique ».

Bien que le résultat reste naturellement une priorité pour un joueur, les louanges dressées par un officiel du tournoi méritent ici d'être citées: « On a beau chercher quelque chose à reprocher à votre belle équipe, mais on ne trouve rien. Vous êtes une belle équipe, avec en plus des supporters sympas ! ».

Nous arrivons au terme de cette saison, avec deux bonnes nouvelles pour le club : le maintien de notre première équipe en Challenge League et celui de notre seconde garniture dans le championnat de 4^e ligue.

Jean-Marie Piemontesi

Les juniors B.

Photographie : Marc Roux



Les juniors C.

Photographie : Philippe Guidoux



Nos chers jubilaires

50 ans de mariage

M. et M^{me} Daniel et Lilli Siréjols, ch. de la Valleyre 19

60 ans de mariage

M. et M^{me} Rodolphe et Daisy Roux, EMS La Paix du Soir

70 ans de mariage

M. et M^{me} Robert et Denise Cretignier, EMS La Paix du Soir
M. et M^{me} Bruno et Maria Winkler, ch. des Corjons 5. L'un et l'autre fêtent leurs 90 ans.

90 ans

M^{me} Meta Mermoud, EMS La Paix du Soir
M. Hans Peter Eggimann, rte de la Blécherette 49

100 ans

M^{me} Claire Reymond, EMS La Paix du Soir



M. et M^{me} Rodolphe et Daisy Roux.



M. et M^{me} Robert et Denise Cretignier.



M^{me} Claire Reymond.



M^{me} Meta Mermoud.



M. et M^{me} Bruno et Maria Winkler.

Au service des Montaines et des Montains

Fleuristes

◆ Magasin Eglantine Fleurs

Membre Fleurop
Route de Lausanne 14
Le Mont

Ouvert de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h45
Samedi de 8h30 à 17h.
Dimanche de 9h à 12h30

Téléphone 021 652 07 16
Fax 021 652 37 16
eglantinefleurs@bluewin.ch

◆ Magasin Plaisir en Fleurs

En Budron F3
Le Mont

Ouvert de 9h à 12h et de 13h30 à 18h30
Samedi de 9h à 17h
Dimanche de 9h à 12h

Lundi fermé

Téléphone 078 756 21 28
www.mykompass.ch/plaisir-en-fleurs-lausanne

Numéro 168, errata

A la rubrique **Nos chers jubilaires**, il fallait lire «Mariette Vaucher».

Dans la marginale **Cabinets dentaires du Mont**, il fallait lire «Charlotte Oger».

Avec toutes nos excuses.

Numéro 170

- Parution : 25 septembre.
- Remise des contributions : 28 août.
- Adresse : greffe@lemontsurlausanne.ch

Impressum

Administration
Josika Freymond, 021 651 91 91
greffe@lemontsurlausanne.ch

Municipal responsable
Michel Amaudruz

Accompagnement éditorial et coordination générale
Delacrétaz & Associés, Lausanne

Maquette et dessins
Atelier UBU, Lausanne

Archives des 4 Coins
Voire sur le site communal (homepage)

Impression
Hauswirth Imprimeurs, Le Mont



Fête nationale



Le Comité, les musiciennes et musiciens de l'Union Instrumentale vous invitent bien cordialement à vous retrouver nombreux, sur l'Esplanade et à la cantine du Châtaignier, le samedi 1^{er} août 2015, pour célébrer notre Fête nationale.

Dès 18h, ouverture de la cantine; 21h, cérémonie officielle, puis allumage du traditionnel feu; la soirée se poursuit avec le feu d'artifice et l'animation musicale!

A bientôt donc!

Union Instrumentale, le Comité

Agenda

Juillet

Cortège de l'été et châteaux gonflables
Je 2, 17h, église du Mont,
APé

Les Abbayes réunies

Ve 3 à lu 6, voir programme en page 6

Août

Fête nationale

Sa 1^{er}, 18h, Esplanade du Châtaignier
Union instrumentale

Torrée

Di 2, Esplanade du Châtaignier
Société de Développement

Septembre

Atelier Origami

Me 16, 13h30 ou 15h, Médiathèque du Mont

Chœur La Lyre de Moudon

Sa 26, 20h, église du Mont,
Comité des Concerts à l'église

Octobre

Dimanche sportif

Di 4, Centre sportif de Malley

Novembre

Orgue et saxophone

Di 8, 17h, église du Mont,
Comité des Concerts à l'église

Soirées FSG

Ve 27, soirée spectacle à la salle de gym du Mottier,

Sa 28, spectacle l'après-midi et le soir, suivi d'un bal à la grande salle du Petit-Mont.